

Document autorisé* : **PLAN COMPTABLE, NON ANNOTÉ**

Le document autorisé ne doit comprendre que la liste des comptes (*uniquement codification et intitulé*), à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires (*soulignement et coloriage interdits*).

Matériel autorisé* : **CALCULATRICE**

*Le prêt entre concurrents est interdit durant le déroulement de l'épreuve.

Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables et alphanumériques, sont autorisées, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Les concurrents doivent composer au stylo encre ou bille et ne pas utiliser la couleur rouge ; l'écriture au crayon mine est interdite. Il est rappelé qu'il sera tenu compte de l'orthographe, de la présentation et du chiffrage ; une présentation défectueuse peut entraîner l'élimination de la copie.

Matériel obligatoire pour l' UC2L : 1 ordinateur avec 1 logiciel comptable et 1 imprimante. (En cas de partage de l'imprimante, le candidat doit vérifier que cette dernière n'est pas en cours d'utilisation.)

ATTENTION !

Si le texte du sujet, ses questions ou ses annexes, vous conduisent à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

**UNION PROFESSIONNELLE
DES PROFESSEURS, CADRES ET TECHNICIENS
DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ**

JANVIER 2019

**ÉPREUVE UC2/UC2L
Gestion comptable courante**

Durée : 2 h 00 - Notation sur 40.

Le candidat doit disposer de :

UC2 : 1 feuille de copie double intitulée **Bordereaux de saisie "PLURI 3"**

UC2L : 1 feuille de copie à en-tête UPPCTSC pour agrafier vos documents imprimés (*agrafage en 3 points, à gauche dans la zone prévue*) *

Stagiaire au Cabinet comptable **TOUTCOMPTA**, vous êtes chargé(e) de procéder à l'étude et au traitement du dossier :

MERLIN SARL
Électroménager - Image et son
15 rue Ledru Rollin - 47000 AGEN

Siret et Ape : 420 852 188 00006 4754Z
Création : 01/03/2008

Travail à faire

A l'aide de l'annexe 1, de la ressource et des documents (a) ci-après, précomptabiliser, selon l'organisation comptable de l'entreprise :

✉ les opérations de la deuxième quinzaine de décembre 2018.

[Page 1 : BQ - Page 2 : VT - Page 3 : HA - Page 4 : CA - OD]

ANNEXE 1

EXTRAIT DU PLAN COMPTABLE DE L'ENTREPRISE

401CAE	CENTRALE ACHATS ÉLECTRO			512200	LA BANQUE POSTALE
401DIV	FOURNISSEURS DIVERS	401EDF	EDF PRO	531000	CAISSE
401TEL	ORANGE			581000	VIREMENTS DE FONDS
401TTC	CABINET TOUTCOMPTA			607100	ACHATS ÉLECTROMÉNAGER
404IMM	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS			607200	ACHATS IMAGE/SOON
411MAG	CLIENTS MAGASIN			607300	ACHATS ACCESSOIRES
411PAR	CLIENTS PARTICULIERS			608500	FRAIS ACCESSOIRES AUX ACHATS
411PRO	CLIENTS PROFESSIONNELS			706DEP	P. de SERVICES DÉPANNAGES / RÉPARATIONS
445551	ÉTAT, TVA à DÉCAISSER			707100	VENTES ÉLECTROMÉNAGER
445624	ÉTAT, TVA DÉDUCTIBLES SUR IMMOBILISATIONS			707200	VENTES IMAGE/SOON
445664	ÉTAT, TVA DÉDUCTIBLES SUR ABS			707300	VENTES ACCESSOIRES
445714	ÉTAT, TVA COLLECTÉES à 20.0 %			708500	PORTS & FRAIS ACCESSOIRES S/ VENTES
445806	ÉTAT, TVA à RÉGULARISER ou en ATTENTE				

Voir RESSOURCE : <Éco-participation & enregistrement comptable>

REMARQUE : Création de comptes de tiers (*Fournisseurs/Clients*) non autorisée. L'entreprise n'utilise pas de compte d'attente de trésorerie. L'entreprise n'utilise pas de compte d'acomptes pour les tiers : la dette ou la créance est affectée directement au compte.

ORGANISATION COMPTABLE

Plusieurs journaux avec comptabilité auxiliaire des tiers : Journal de Banque (BQ) – Journal de Caisse (CA) - Journal des Achats et frais (HA) - Journal des Opérations diverses (OD) – Journal des Ventes (VT) -

L'entreprise est assujettie, à la TVA **sur les débits** au taux de 5.5 % et 20 % selon la nature du produit vendu.

L'exercice comptable s'étend du **01/01/2018 au 31/12/2018**.

INFORMATIONS BORDEREAUX DE SAISIE "PLURI 3"

L'utilisation de la codification et l'indication des libellés dans les écritures sont obligatoires. Un **bordereau** = un journal

Les comptes sont codifiés à 6 caractères (*chiffres et/ou lettres*). Si nécessaire, positionner des zéros à droite pour respecter cette codification.

Le Numéro de pièce ou Réf. contient la codification interne des pièces comptables.

Le libellé de l'écriture doit être inscrit sur la première ligne de chaque écriture comptable.

Il contient : nom du tiers + nature du document (abréviations autorisées) + n° du document + information supplémentaire (*si nécessaire*).

Nature des documents : AC AVIS DE CRÉDIT AV FACTURE D'AVOIR CH CHÈQUE FA FACTURE DE DOIT RB RELEVÉ/REMISE
AD AVIS DE DÉBIT CB CARTE BANCAIRE DI DIVERS PC PIÈCE DE CAISSE

Respecter l'ordre chronologique interne (cf. n° de pièce) pour l'enregistrement des pièces comptables.

(Une pièce comptable référencée = une écriture).

* Chaque édition à réaliser doit correspondre à un brouillard de journal ou à un journal.

(a) Les documents sont présentés de façon simplifiée ; certains renseignements d'ordre administratif (ex. : TVA intracommunautaire) ne sont pas mentionnés.

RESSOURCE : ÉCO-PARTICIPATION & ENREGISTREMENT COMPTABLE

L'entreprise recycle en interne les déchets.

En conséquence la taxe d'éco-participation est intégrée dans le coût des achats lors de la facturation aux clients.

En comptabilité, l'entreprise ressort la somme correspondant à l'éco-participation et l'enregistre dans un sous compte d'achats ou de ventes.

L'éco-participation est soumis à la TVA.

Pour les achats

607101 ÉCO S/ ACHATS ÉLECTROMÉNAGER

607201 ÉCO S/ ACHATS IMAGE/SON

Pour les ventes

707101 ÉCO S/ VENTES ÉLECTROMÉNAGER

707201 ÉCO S/ VENTES IMAGE/SON

MERLIN SARL

Électroménager - Image et son

15 RUE LEDRU ROLLIN

47000 AGEN

DOUBLE

VT1203

DOIT AUBERGE DU SANGLIER
3 RUE DU PARADIS
47000 AGEN

FACTURE N°2018-12-03 - Le 17/12/2018

RÉF.	DÉSIGNATION (1)	QTÉ	P.U. HT	TOTAL HT
854	MINI réfrigérateur <i>Dont Éco-participation TOTALE 80 EUR</i>	10	268.25	2 682.50
4022	TÉLÉVISEUR <i>Dont Éco-participation TOTALE 33 EUR</i>	10	147.42	1 474.20
REM	PROMOTION S/ Réf. 854	2 682.50	-0.05	- 134.13
POR	PORT FORFAITAIRE	1	150.00	150.00

Règlement par
Chèque au 17/01/2019

NET COMMERCIAL 4 172.57
TVA 20.00% 834.51
NET À PAYER 5 007.08

(1) Cf. détail joint

MERLIN SARL

Électroménager - Image et son

15 RUE LEDRU ROLLIN

47000 AGEN

DOUBLE

VT1204

DOIT MONSIEUR MAUDIEU PIERRE
15 RUE EUGÈNE LE ROY
47000 AGEN

FACTURE N°2018-12-04 - Le 21/12/2018

RÉF.	DÉSIGNATION (1)	QTÉ	P.U. HT	TOTAL HT
KG135	RÉFRIGÉRATEUR <i>Dont Éco-participation TOTALE 20 EUR</i>	1	769.92	769.92
KV015	KIT NETTOYANT VITRO CÉRAMIQUE	2	12.49	24.98
POR	PORT FORFAITAIRE FRANCO DE PORT	1	0.00	0.00

Règlement par
CB visa ce jour

NET COMMERCIAL 794.90
TVA 20.00% 158.98
TTC 953.88
SOLDE DÛ 0.00

(1) Cf. détail joint

MERLIN SARL

RELEVÉ DES VENTES TTC EN MAGASIN
DÉCEMBRE 2018 - DÉCADE 3

Le 29/12/2018

VT1205

Ventes TTC EN EUR	DONT ÉCO	Cartes bancaires	Chèques	Espèces
ÉLECTROMÉNAGER	23.10	849.90	1 149.00	0.00
IMAGE / SON	1.56	290.90	0.00	85.00
ACCESSOIRES		149.90	0.00	57.99
RÉPARATIONS		284.00	72.80	0.00
Totaux DOITS		1 574.70	1 221.80	142.99

Dont TVA 20.0 % : 489.92 EUR

Remarques comptables :

- L'entreprise n'utilise pas de compte d'attente de trésorerie.
- Dès la remise en banque de chèques ou d'espèces, l'entrée en trésorerie est constatée.
- La transmission des Ventes à Distance (VAD) se fait chaque décade.
- Les cartes bancaires sont traitées comme les chèques.
- Un montant non renseigné sur une souche de chèque signifie qu'il est à déterminer.

Le 17 décembre 2018

Anomalies à régulariser

Clients

M. ROVERT

Créance : 2 527.32 EUR

Règlement pour solde : 2 527.00 EUR

OD1202

SA LAFLEUR ET M. LAFLEUR

la créance de la SA LAFLEUR a été imputée
à M. LAFLEUR

Montant : 4 820.00 EUR

OD1203

orange HA1217 **Votre Facture**
 Numéro A47358910
 Date : 17/12/2018

Votre numéro de client :7459120005

MERLIN SARL
 15 RUE LEDRU ROLLIN
 47000 AGEN

Votre facture d'avoir s/ ligne fixe	P.U. HT	TVA	TTC
AVOIR décembre 2018		20.00%	
Solde créditeur sur clôture			
abonnement de novembre 2018	- 38.76	- 7.75	- 46.51

Montant à rembourser **46.51**
 TVA payée sur les débits

Avis de versement automatique le : 21 décembre 2018

Cabinet ToutCompta Le 18/12/2018

HA1218 Doit :
MERLIN SARL
 15 rue Ledru Rollin
 47000 AGEN

FACTURE N° 2018-706

Prestations comptables et fiscales Acompte TRIMESTRE 4 - 2018	465.12
TVA 20 %	93.02
Total TTC	558.14

Règlement par prélèvement SEPA au 28/12/2018

EDF PRO **Votre calendrier de paiement**
 Client n° : 729015

HA1219 Doit
MERLIN SARL
 15 RUE LEDRU ROLLIN
 47000 AGEN

Tarif bleu	Dates de paiement	Prix € TTC
Montant total TTC : 1 748.45 EUR		
	Le 17/05/2018	158,95
	Le 22/06/2018	158,95
	Le 23/07/2018	158,95
	Le 21/08/2018	158,95
	Le 20/09/2018	158,95
	Le 19/10/2018	158,95
	Le 21/11/2018	158,95
	Le 21/12/2018	158,95
	Le 16/01/2019	158,95
	Le 15/02/2019	158,95
	Le 16/03/2019	158,95
Vers le 18/04/2019	Prélèvement de régularisation	

Ce calendrier vous précise le montant et la date de chaque prélèvement

Sur chaque prélèvement de 158.95 EUR, l'estimation de la part de la TVA est de 18.45 EUR.

IMMART HA1220
 5 RUE NOUVION
 47000 AGEN

Durée d'utilité Armoire : 5 ans

Doit
SARL MERLIN
 15 RUE LEDRU ROLLIN
 47000 AGEN

FACTURE N° FA18-432 Paris, le 21/12/2018

Désignation (1)	Qté	PU TTC	Montant TTC
Armoire - penderie réf. EOLE livraison et installation incluse	1	1 800.00	1 800.00
Bac avec couvercle réf. SAP	3	12.99	38.97
Total TTC			1 838.97
Dont TVA 20 % : 306.50			Acompte du 30/11/2018 - 1 000.00
A PAYER PAR CHÈQUE AU 31/12/2018			838.97

PUB47 **FACTURE N°9840**
 Impasse Jasmin Le 28.12.2018
 47000 AGEN

HA1222 Doit :
SARL MERLIN
 15 rue Ledru Rollin
 47000 AGEN

200 CATALOGUES <L'ÉLECTRO MERLIN>
 SELON VOTRE MAQUETTE

Total TTC 266.78

Dont TVA 20.00 % : 44.46 EUR

Païement par Chèque au 15 janvier 2019

CENTRALE d'ACHATS ÉLECTRO
 13 RUE D'ENGHEN
 75010 PARIS

FACTURE DE DOIT FA488073 Le 24/12/2018

HA1221 **MERLIN SARL**
 15 RUE LEDRU ROLLIN
 47000 AGEN

RÉF.	DÉSIGNATION (1)	QTÉ	P.U. HT	TOTAL HT
28501	RÉFRIGÉRATEUR COMBINÉ Dont Éco-participation TOTALE 87 EUR	8	279.90	2 239.20
CP105	PLATINE VINYLE Dont Éco-participation TOTALE 5 EUR	10	99.95	999.50
REM	PROMOTION S/ PLATINES	999.50	-0.10	- 99.50
POR	PORT FORFAITAIRE	1	250.00	250.00

En votre aimable règlement par chèque : 1/3 à réception facture solde au 31 janvier 2019	NET COMMERCIAL	3 389.20
	TVA 20.00%	677.84
	NET À PAYER	4 067.04

(1) Cf. détail joint

N°001127

Date 26/12/2018Ordre CENTRALE D'ACHATS € _____

BQ1204

ÉLECTRO FA488073 - 1/3

N°001128

Date 31/12/2018Ordre IMMART € _____

BQ1205

FA18-432

La Banque Postale - Ostwald - Votre Compte par Internet

**Le détail
de vos opérations**

Extrait

Solde au 31.12.2018

sur votre Compte n° ... MERLIN SARL

Dates	Libellé opération	Débit	Crédit
17/12/2018	PRLV SEPA TRESOR PUBLIC - TVA NOV 18	850.00	
21/12/2018	VIR ORANGE		à déterminer
21/12/2018	PRLV SEPA EDF PRO	158.95	
28/12/2018	PRLV SEPA TOUTCOMPTA	558.14	
29/12/2018	CB VAD		à déterminer
	BRUT : 2 528.58 COMMISSION : 27.20		
29/12/2018	REM 10 CH		à déterminer
29/12/2018	AUTOMATE 1 SAC ¹⁵⁸⁴⁷⁴		300.00
	TENUE COMPTE		
31/12/2018	HT : 22.39 TVA 20.0% : 4.48	26.87	

https://

31/12/2018- 15 H 32

⌘ Relevé bancaire par Internet :

L'entreprise édite son relevé et enregistre en deux écritures les opérations

(ne pas compenser) :

une écriture pour les recettes et une écriture pour les dépenses.

PIÈCE DE CAISSE N° 1210

Date : 19/12/2018

CA1210

 Recettes Dépenses

80.00

Libellé :

M. MALKA
LOCATION D'UN PARKING**PIÈCE DE CAISSE N° 1211**

Date : 29/12/2018

CA1211

 Recettes Dépenses

320.00

Libellé :

LA POSTE - ENVOI RECOMMANDÉ :
10.00 EUR
VERSEMENT BANQUE
PAR AUTOMATE : 300.00 EUR
LIVREUR CENTRALE D'ACHATS :
POURBOIRE 10 EUR**PIÈCE DE CAISSE N° 1212**

Date : 29/12/2018

CA1212

 Recettes Dépenses

142.99

Libellé :

RELEVÉ VENTES Décembre 3/3

⌘ Facturettes agrafées à la pièce.

Attention ! faire 1 écriture par dépense